

FORMULAIRE DE RÉSERVATION DE LA SALLE PLANCHARD D'ARVILLE

(en application du règlement d'occupation et règlement-redevance du 30 septembre 2021)

Je soussigné(e) (Nom, prénom et adresse du demandeur)

.....
.....

☎ 📞

E-mail

Réserve la salle pour mon compte personnel ou pour le compte d'une société ou association :

Raison de la réservation :

Sollicite l'autorisation de pouvoir occuper la salle :

du **au**

- Salle seule sans le bar pour les asbl, associations de fait établies sur le territoire communal (gratuité)
- Salle seule avec la cuisine pour les asbl, associations de fait établies sur le territoire communal (75,00€ de nettoyage)
- Salle avec cuisine pour les résidents de la commune (150,00€ + 75,00€ nettoyage)
- Salle avec cuisine pour les non-résidents (pers physique, morale ou associations établies hors de la commune) (250,00€ + 75,00€ nettoyage salle et cuisine)
- Caution d'un montant de 100,00€ pour toute occupation de la salle, à l'exception des 3x20 ans du territoire communal, des funérailles d'un habitant de la commune, pour le CPAS et pour les 3 premières occupations annuelles des associations patriotiques du territoire communal

Personne de contact pour les clés :

Je déclare avoir reçu et pris connaissance du règlement, arrêté par le Conseil communal et m'engage à le respecter.

Seul le règlement de l'invitation à payer rendra ferme et définitive la réservation.

Date **Signature**

Service Traitant : Secrétariat

Cindy Wiot

cindy.wiot@saint-hubert.be

☎ 061 26 09 65

Administration communale – place du Marché 1 – 6870 Saint-Hubert

Compte bancaire BE92 0910 0051 3523 – BCE 0206 546 666